

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 1

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A AGEN.

CERCLE SUISSE D'AGEN

Au cours de l'année, le Groupe des Jeunes Suisses de notre Cercle organisa plusieurs rencontres et déploya ses activités sous diverses formes.

Deux soirées dansantes, l'une en février, l'autre en mai, réunirent nos amis dans une ambiance fort sympathique. Les sorties dans les Pyrénées s'effectuaient par groupes séparés. L'un d'eux, fervent de la montagne, toujours à l'affût de quelques heures de marche ou d'une fleur rare, rentra un dimanche soir la joie au cœur et particulièrement heureux d'avoir vécu une journée en respirant l'air pur des montagnes. Chaque participant tenait dans ses mains un immense bouquet de fleurs !... Et devinez quelles fleurs ?... des rhododendrons des anémones, des gentianes et, bien entendu, des edelweiss...

★ ★ ★

Trois de nos jeunes assistaient aux journées des Suisses de l'étranger, qui se tenaient à Lausanne, et suivirent assidûment le déroulement de ce Congrès. Une visite au Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne leur permit de faire meilleure connaissance avec le Service des Jeunes et de prendre contact avec les dirigeants.

Octobre

En octobre les responsables répondirent à une aimable invitation émanant du Groupe des jeunes Suisses de Toulouse. Tous se retrouvèrent dans la belle forêt de Montech, pour y passer en commun un agréable dimanche.

Mais 1959 ne pouvait s'écouler sans que nos jeunes Suisses ne se serrent une fois de plus la main et cela malgré les grandes distances qui nous séparent.

Soirée dansante

Le samedi 21 novembre une rencontre amicale était organisée, sous forme de Soirée dansante, chez nos compatriotes, M. et Mme Max Imhof, à *Montréal-du-Gers*. Les deux salles principales, décorées aux couleurs du pays et des emblèmes de nos cantons, arboraient un petit

air de fête. Quant à la troisième, transformée en buffet-buvette, elle ne manquait pas non plus d'attrait. C'est au son d'un tourne-disque que la soirée débuta. On dansa tout le chapitre des danses : jazz, charleston..., landler-walser..., polka, etc... De temps à autre, la danse reprenait au son d'un accordéon. Une projection cinématographique de deux films suisses, de court métrage, nous transporta dans notre patrie. Ces deux magnifiques films, mis à notre disposition par l'Office National Suisse du Tourisme à Paris, contribuèrent grandement à agrémente[r] cette soirée. L'un d'eux, « L'Année Vigneronne », nous amena chez les viticulteurs helvètes ; l'autre, « Ski Schuss Arosa », nous permit de vivre quelques instants avec les champions du ski en compétition à Arosa. Ensuite, par un dialogue improvisé, présenté sous forme de sketch, nous faisons la connaissance du « Marquis des Beaux Jours et d'Hortentia des Pompettes ». Quelques chants firent suite à cette pièce comique et l'on dansa jusqu'au petit matin.

Bravo pour ces 70 jeunes Suisses du Gers et du Lot-et-Garonne rassemblés en cette soirée très sympathique ; car si les uns étaient sur place pour aller dormir, les autres, par contre, devaient parcourir 20, 40, 60 et même 80 kilomètres avant d'aller rejoindre leurs pénates.

Noël

En fin d'année nous nous retrouvons tous par groupes séparés au pied de l'Arbre de Noël préparé dans les différentes paroisses de nos deux départements.

Quant au Groupe des Responsables, il se dirige vers Toulouse, répondant à la gentille invitation que leur adresse la Société Helvétique de Bienfaisance de cette ville, pour assister à sa Fête de Noël. Un programme de choix est à l'ordre du jour et la Fête nous réunit tous ensemble autour du traditionnel sapin de Noël.

A ALGER.

MESSAGE AUX SUISSES D'ALGERIE

Au moment où se termine une année pendant laquelle les soucis ne manquèrent pas aux Suisses d'Algérie, je voudrais leur adresser à tous

SUISSSES DE FRANCE

★ ★ ★

A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

des vœux très cordiaux pour un Noël heureux et pour une meilleure Nouvelle Année. Ces vœux sont aussi ceux du pays tout entier.

Mes pensées vont d'abord à ceux de nos compatriotes que des circonstances tragiques ou les misères de la vie ont frappés dans leurs affections, dans leur santé ou dans leurs biens. Que 1960 guérisse, s'il se peut, leurs blessures ou leur apporte meilleure fortune.

Ma vive reconnaissance va à notre agence consulaire à Oran, aux groupements suisses organisés d'Algérie, à la S.H.B. d'Alger, avec ses sections locales si actives, ainsi que celles de Bône et Philippeville, aux sociétés d'Oran, de Constantine, de Sidi-Bel-Abbès, à leurs présidents et à leurs dirigeants, aux petites communautés qui savent, comme à Boufarik, à Mostaganem ou ailleurs, rester unies, à tous les amis qui, comme correspondants occasionnels ou réguliers, veulent bien collaborer fidèlement avec le Consultat général dans l'intérêt des Suisses d'Algérie. Leur appui m'a été très utile au cours de 1959 et je continue à compter sur eux pour l'avenir.

Je remercie bien entendu aussi les nombreux compatriotes qui, de mille manières, ont manifesté, tout au long de l'année passée, leur attachement au Pays en participant à la vie des sociétés suisses d'Algérie. L'œuvre d'utilité générale de celles-ci n'est pas encore suffisamment comprise. Je souhaiterais qu'aucun des Suisses d'Algérie ne restât isolé ; même ceux qui vivent loin des grands centres, jusqu'au cœur du

Sahara, peuvent garder un fructueux contact avec les sociétés existantes.

Cette année, à Royaumont, près de Paris, s'est créée l'Union des Suisses de France. La colonie suisse d'Algérie a été représentée en cette occasion par deux délégués. La prochaine réunion aura lieu à Nice, le 23 mai 1960. Les Suisses d'Algérie se doivent d'occuper dans l'Union la place qui leur est marquée par leur importance : l'une des premières, et de participer avec entrain à l'œuvre d'intérêt commun qui est entreprise en pleine collaboration avec notre Ambassade à Paris et les consulats.

Avec vous tous, enfin, je forme mes vœux fervents pour que 1960 apporte à notre Patrie prospérité et bonheur.

H. VOIRIER,
Consul général.

★ ★ ★

A BORDEAUX.

DES MUSICIENS SUISSES SONT REMARQUES

Le Grand-Théâtre de Bordeaux reprenait « Tristan et Yseult » en version originale et, pour ce faire, demandait le concours de spécialistes wagnériens de langue allemande.

Le rôle de Branghiene était confié à notre talentueuse compatriote grisonne, Mme Elsa Cavelti, qui avait déjà, depuis plusieurs années, notamment sous la direction du Maître Volkmar Andreae, fait la conquête du public girondin. Cette fois, l'accueil qui lui fut réservé fut celui qui n'est concédé qu'aux grandes vedettes. Son timbre magnifique et ses capacités scéniques ont provoqué les plus louangeuses critiques.

La direction musicale du spectacle était entre les mains du maître zuricois Hans Willy Haeusslein qui, sur les bords de la Limmat, est considéré comme un des grands conducteurs d'œuvres de Wagner. Sur les scènes d'Allemagne également, si bien que la présentation du célèbre drame de l'amour à Bordeaux se trouvait bien placée. Le public, la presse, la direction du théâtre et jusqu'au dernier pupitre, n'eurent que des éloges unanimes.

Ajoutons qu'entre les deux représentations, Mme Cavelti, ainsi que son accompagnateur, M. Haeusslein, avaient été priés par le Cercle franco-allemand de Bordeaux, de donner un récital de Lieder de Schumann, Schubert et Wolf. Cette réunion musicale fut un nouveau succès pour nos artistes devant une salle comble où les personnalités se pressaient et parmi lesquelles se trouvaient, bien entendu, Mme Berthod et notre Consul général de Suisse à Bordeaux qui reçurent nos compatriotes chez eux.

CLUB SUISSE

Samedi 5 décembre, en fin d'après-midi, une bonne chambrée de quelque 60 personnes avait répondu à l'appel du Comité convoquant en Assemblée générale extraordinaire non seulement les membres du Club suisse, mais également tous les compatriotes domiciliés à Bordeaux et dans la banlieue.

Cette Assemblée devait procéder à l'élection d'un nouveau président du Club, notre président M. E. Treyer ayant dû se démettre de ses fonctions pour raison de santé. Les membres présents suivirent la proposition du Comité de voir appeler à sa tête une personnalité jeune et M. Henri Belvisotti fut élu par 34 voix, une quinzaine de suffrages s'éparpillant sur d'autres membres. Le nouveau président remercia l'assemblée de la confiance qui lui était témoignée et l'assura de son dévouement à la cause du Club.

Avant de procéder à l'habituel tour d'horizon des événements du mois en Suisse, qu'il nous donne chaque mois, M. le Consul général A.-G. Berthod, remercia M. Treyer de tout ce qu'il avait fait pour la Colonie suisse de Bordeaux et saisit l'occasion de prier chacun d'œuvrer solidairement pour le regroupement de la Colonie, en passant sur les petites dissensions intestines qui travaillent certains.

La séance se termina par une coupe offerte par notre nouveau Président, geste qui fut apprécié de chacun.

Une collecte, en faveur des sinistrés de Fréjus permit aux Comités du Club suisse et de la Société suisse de Bienfaisance de remettre 50.000 francs à la Préfecture de la Gironde au nom de la Colonie suisse, qui tint

ainsi à s'associer au grand mouvement de solidarité en faveur des victimes de cette catastrophe.

OB.

★ ★ ★

A LILLE.

LA FETE DE NOEL AU CLUB SUISSE DE LA REGION LILLOISE

C'est incontestablement la Fête de Noël qui, de toute l'année, réunit la plus grande affluence au Club suisse — même sans compter les enfants ! Environ 150 personnes, malgré l'éloignement, malgré la bourrasque, sont venues à l'Hôtel Maréchal, réquisitionné pour la circonstance. Parents et enfants, et même des grands-parents, écoutèrent avec ravissement le disque, aux accents sonores, de la « Pastorale des Santons de Provence ». La troupe enfantine, revêtue de costumes hauts en couleurs, plut à tout le monde en évoluant avec un sérieux digne de véritables santons. Après cette évocation mimée de la Nativité, petits acteurs et spectateurs prirent, au goûter, leur revanche sur le long silence imposé. Les jeunes convives — une soixantaine — dégarnirent avec entrain les tables plaisamment encombrées à leur intention, et le Père Noël put ensuite faire une entrée impatientement attendue. Majestueux et embroussaillé à souhait, il établit bien vite le contact avec ses auditeurs, et leur remit cadeaux et bonbons. Une joyeuse rumeur enfantine et le bruit des papiers froissés couvrirent bientôt sa voix, les derniers nommés ne pouvant qu'à grand-peine répondre à l'appel.

Au banquet du soir, se retrouvèrent une cinquantaine de compatriotes : salle agréablement décorée, menu de fête et service diligent engendrèrent bientôt l'euphorie, et chacun fit chorus avec entrain aux paroles de remerciement prononcées, d'abord par M. André Joseph, Président du Club, — ennemi des longs discours, mais dont chacun apprécie le dynamisme —, puis par M. le Consul Charles Monnet. Danse et conversation amicale firent passer trop vite les heures jusqu'au départ, pourtant tardif.

★ ★ ★

A MARSEILLE.

Le 24 décembre 1959, la colonie suisse de Marseille rendait les derniers honneurs à son cher pasteur Philippe Chérix, emporté brusquement, dans sa 62^e année, par une crise cardiaque. La perte est grande et douloureuse pour l'Eglise protestante suisse de Marseille, privée subitement de son guide spirituel.

Délégué par la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, en 1955, le pasteur Chérix se consacra entièrement à la tâche qu'il s'était imposée afin de resserrer les liens entre les paroissiens, regrouper les isolés, Suisses d'abord, et ensuite, tous les évangéliques de langue allemande, un des buts de l'Eglise suisse de Marseille étant de demeurer bilingue.

Le pasteur Chérix n'a pas ménagé ses forces, multipliant ses visites, collaborant activement avec les Sociétés suisses de Marseille, en particulier la Société suisse de bienfaisance et le Foyer helvétique, bel asile abritant nos compatriotes âgés. Avec un dévouement sans limites, il se rendait au chevet des malades et s'occupait des isolés et des pauvres.

Philippe Chérix, d'origine vaudoise, a exercé, pendant de longues années, son ministère dans le pays de Neuchâtel. Là aussi, il donna de son temps aux œuvres sociales et s'intéressa en particulier aux Italiens se rendant en Suisse, leur procurant non seulement du travail, mais leur apportant également la bonne parole de la foi évangélique, et ceci en langue italienne.

Le Gouvernement italien a tenu à honorer cette activité en lui décernant l'Etoile de la solidarité italienne. Deux jours avant sa mort, le pasteur Chérix eut la surprise et la joie de recevoir des mains du Consul général d'Italie à Marseille, en présence du Consul général de Suisse, cette décoration.

M. H.



A NANTES.

FETE DE NOEL

Le 19 décembre dernier, la Société suisse de Bienfaisance de Nantes célébrait sa traditionnelle Fête de Noël dans la belle salle du Temple

protestant, en présence de M. le Consul et de Mme Maurer et d'une centaine de membres.

M. Badel, Président de la Société, souhaita la bienvenue aux enfants, parents et invités, et félicita les compatriotes qui, éloignés de plusieurs centaines de kilomètres de Nantes, n'avaient pas hésité à se déplacer pour se joindre à nous.

Après la projection des magnifiques films que le Secrétariat des Suisses à l'étranger et l'Office national suisse du Tourisme avaient mis à notre disposition, M. le Consul évoqua dans son discours émouvant la patrie lointaine.

Cette belle fête se termina par la distribution, autour d'un Arbre de Noël, de sacs de friandises à une vingtaine d'enfants, et fut suivie d'un banquet fort réussi auquel participèrent une cinquantaine de personnes.



NORMANDIE.

Sur l'initiative de M. Albrecht, Consul de Suisse au Havre, les responsables des Sociétés suisses de cet arrondissement, comportant les cinq départements de la Province, se sont rencontrés le dimanche 6 décembre, à Deauville. Ils étaient accompagnés de leurs épouses et de quelques membres dévoués de leurs associations ; soit 32 personnes en tout.

M. le Consul était assisté de son chancelier, M. Gerber, et d'un jeune secrétaire débarqué depuis quelques jours de sa Suisse natale, M. Rohr, de la Société de Secours ; M. Boesch, président de la Société Helvétia du Havre ; M. Strohmayr, président de la Société Suisse de Rouen ; M. Biemann, président de l'Amicale des Suisses de Lisieux et environs ; M. Roussy, président de l'Amicale des Suisses de la Manche ; M. Strubin, président de l'Amicale des Suisses de Caen et environs, secrétaires et vice-présidents étaient là aussi.

La séance d'étude s'ouvrit sur une allocution de M. le Consul qui remercia tout le monde d'avoir répondu à son appel en dépit du temps bien mauvais et des distances à parcourir pour plusieurs.

Il donna la parole à M. Boesch, du Havre, pour résumer, très clairement, les travaux de Royauumont.

Fort de l'expérience des réunions et des congrès de Suisses à l'étranger, fort aussi des expériences des comités des Sociétés suisses, M. Boesch se fit l'éloquent propagandiste de la création de nouveaux groupements dans notre Province où tant de compatriotes sont disséminés dans la nature, loin des gros centres. Cette dispersion est une des principales raisons de la pauvreté des effectifs de nos colonies, bien des intéressés se trouvant oubliés faute de contacts avec des compatriotes d'une même région.

M. Boesch fit comprendre que la constitution de l'Union des Suisses de France devenait un motif important pour arriver à créer des groupements de Suisses.

La cotisation annuelle de 2.000 fr. par société ne peut être un obstacle à ces créations, encore qu'il y ait quelque observation sur la proportion entre ce prix uniforme et l'importance numérique des diverses Sociétés.

Profitant de cette réunion inter-Clubs suisses, les délégués à l'Assemblée générale de Nice ont été pressentis ; ce sont : MM. Rohr du Havre, Strohmayr de Rouen, Biemann de Lisieux et peut-être M. Roussy de Saint-Lô.

Naturellement la question du « *Messenger Suisse de France* » fut évoquée ; le rapporteur ainsi que MM. Biemann et Strohmayr se firent les zélés propagandistes de cette revue, soulignant l'intérêt pour les Suisses de France d'avoir un organe particulier, qui vient d'ailleurs compléter heureusement la revue « *Les Echos* », nous apportant plus strictement les nouvelles de l'ensemble de Suisse et nous permettant ainsi de conserver un contact bienfaisant avec la Patrie de nos pères, qui est enviée du monde entier.

A M. Biemann, de Lisieux, fut dévolu le compte rendu du dernier Congrès des Suisses à l'étranger, tenu à Lausanne.

Exposé détaillé dans lequel le rapporteur s'efforça de faire comprendre à l'auditoire l'ambiance particulière de ces assemblées annuelles, de gros intérêts moraux, matériels et patriotiques que l'on en retire.

Il fut aidé en cela par le toujours dynamique M. Strohmayr, de Rouen, immuable pilier de ces réunions helvétiques.

M. Biemann appuya aussi sur la joie de chaque congressiste de se retrouver mêlé, sans contrainte, à des compatriotes venus de tous les coins du monde, d'y confronter ses idées, ses points de vues sur les questions à l'ordre du jour, et cela dans la langue de sa région ou de son canton.

La promiscuité très démocratique avec les plus hautes autorités de la Confédération, des cantons, des communes même, n'est pas un des moindres charmes de ces Congrès.

Avant d'aborder le rapport effectif des travaux du dit Congrès, M. Biemann exposa d'abord le fonctionnement des différents organismes s'occupant des Suisses à l'étranger : « Conseil des Suisses à l'étranger », « M.S.H. », « Secrétariat des Suisses à l'étranger ».

Il précisa les transformations opérées dans leur direction depuis cette année, sous l'impulsion des délégués des Sociétés suisses du monde et particulièrement celles de France. Il s'efforça de rendre à chacun, selon ses mérites, le bénéfice des résultats acquis.

Tous ces résultats heureux furent la somme des travaux effectués par des hommes de grand cœur, de grand mérite et de parfaite abnégation.

Il rendit un juste et respectueux hommage à nos autorités fédérales, à leurs services administratifs pour leur sollicitude envers les problèmes humains et sociaux concernant les Suisses à l'étranger, faisant déborder, en leur faveur, des lois intérieures. Il n'oublia pas d'insister sur la compréhension de ces problèmes que manifestèrent nos compatriotes de l'intérieur, qui, tant par leur acceptation tangible que par leur mutisme, permirent la mise en vigueur de ces lois.

Ce fut ensuite la lecture du compte rendu pratique du Congrès de Lausanne, avec l'énumération des résultats acquis après des années d'étude, de discussions, de polémiques où les délégués français furent le plus souvent exemplaires et objectifs.

L'A.V.S., fonctionnant depuis 12 ans, voit enfin réouverte l'inscription pour 1960, en faveur de son jumelage obligatoire avec « l'Assurance Invalidité ».

La suppression de la taxe mili-

taire dans des conditions d'esprit très larges.

Enfin, le rapporteur se fit l'ardent propagandiste du « Fonds de Solidarité » qu'il compara à la tirelire que, tout enfant, chacun emplissait en vue d'une acquisition importante future.

Mais ce rapport n'eût point été complet s'il n'avait mis en exergue l'énumération des festivités de ce dernier Congrès qui ont laissé dans l'esprit de chacun des congressistes un souvenir inoubliable d'esthétique et de patriotisme. Grâce soit rendue à ses organisateurs.

★ ★ ★

A STRASBOURG.

NOËL

Comme chaque année, le Club Suisse de Strasbourg a convié, dimanche 20 décembre, à 16 h. 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, la Colonie suisse de Strasbourg et des environs à la célébration de la fête de Noël.

Avec quelques minutes de retard — bravo à nos compatriotes qui reprennent peu à peu contact avec l'exactitude suisse — le Président du Club souhaite une chaleureuse bienvenue à une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents.

Le sapin traditionnel brille de ses mille lumières et chacun écoute avec plaisir le discours de circonstance de notre Consul, M. J. Studer, revenu tout spécialement de Suisse pour rehausser de sa présence cette magnifique matinée.

Puis, comme la coutume le veut, le père Noël fait son entrée dans la salle, croulant — après un long voyage — sous le poids des cadeaux tous plus beaux les uns que les autres. Nos chers enfants, les yeux pleins de joie, reçoivent leurs étrennes et, en compensation, récitent et chantent les plus tendres poèmes de Noël.

Malheureusement, l'horloge tourne, le père Noël nous quitte à regret, car d'autres enfants attendent encore sa venue, et déjà chacun songe à rentrer dans son foyer.

Le Comité au complet du Club est à féliciter pour la parfaite organisation de cette matinée.

L'Œil et l'Oreille.

(Suite de la page 23)

venu s'instruire en ces foyers en même temps que les activer de son ardeur originelle. C'est ainsi que tout particularisme apparaît d'autant plus tranché qu'il se montre apte à coopérer à un universalisme. Le plus satisfaisant exemple de cette maxime de vie nous est donné par la Suisse qui, retranchée sur ses petites mers closes et dans l'entrecroisement de ses massifs montagneux, s'est en même temps faite, au cœur de l'Europe, le lieu d'entente et de dialogue des germanismes et des latinités. En assurant à force de cantonnements sa propre unité, elle a prouvé que, par la vertu du même principe de différenciation, l'unité spirituelle du monde était également possible.

En profond et confiant accord avec nos amis suisses sur de telles vérités nous ne pouvions douter de les retrouver mises en valeur dans la sélection qu'ils feraient des œuvres les plus significatives de leur art moderne. Ce travail, à la suite d'une réunion à Berne de quelques-unes des personnalités les plus qualifiées du monde artistique suisse, a été assuré par mon éminent collègue, M. Georg Schmidt, directeur du Kunstmuseum de Bâle. Nous lui en exprimons notre vive gratitude, ainsi qu'à M. Jean-R. de Salis, président de *Pro Helvetia*, l'institution sous le patronage de laquelle, aux côtés de l'Association Française d'Action Artistique, a été placée l'exposition. Il leur appartient à tous deux de présenter, dans son esprit et dans son détail, ce tableau de l'art moderne suisse, si clairement et méthodiquement conçu, si vivant que je ne doute pas qu'il ne fasse davantage comprendre et aimer la Suisse à notre public. Je leur cède la parole.

Notre gratitude va également à M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse à Paris, qui s'est intéressé à celle-ci dès son premier projet, ainsi qu'à son conseiller culturel, M. Bernard Barbey, ministre plénipotentiaire, dont je sais depuis tant d'années, qu'il se double d'un parfait écrivain. Nous remercions enfin les prêteurs tant publics que privés, dont la générosité a permis une si utile manifestation de l'amitié entre la Suisse et la France et de la commune volonté de ces deux pays de servir la cause et le progrès de l'humanisme. Jean CASSOU,

Conservateur en Chef
du Musée National d'Art Moderne.